



Mairie de Veules les Roses
Monsieur le Maire Yves TASSE
7 avenue du Docteur Michel
76980 VEULES LES ROSES

Gouville sur mer, le 23 Juillet 2021

Ref : 21.07.23.MS
Objet : PLU Veules les Roses
Dossier suivi par Manuel SAVARY

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à votre courrier du 15 juillet 2021 concernant le projet du Plan Local d'Urbanisme de Veules les Roses. Le CRC Normandie – Mer du Nord vous avez déjà fait part de son avis en mai 2020 dans lequel nous vous avons indiqué notre avis favorable sous certaines conditions. Dans le projet que nous venons de recevoir nous avons constaté que nos remarques n'avaient pas été prises en compte, c'est pourquoi nous vous faisons part de nouveau de nos remarques que vous trouverez ci-dessous.

Dans la partie règlement pour les zones naturelles, il est indiqué page 69 que sont autorisés les parcs à huîtres dans le secteur Nm et nous vous remercions de cette prise en compte. Mais au regard du zonage cartographique, l'activité ostréicole se situe dans la zone NL et pas Nm. Il serait également préférable de parler de concessions de cultures marines (terme réglementaire) plutôt que de parcs à huîtres.

Nous nous permettons également de vous faire part de quelques autres remarques :

- Dans le tome 1 du diagnostic, il est indiqué page 26 que la zone de production est classée dans les zones permettant une récolte pour la consommation humaine directe. En effet depuis 2021, cette zone est classée A mais ce classement est révisé tous les ans et donc susceptible d'être modifié et lorsque la zone de Veules les Roses est classée en B et il est donc nécessaire de passer par une étape de purification préalable avant consommation.

- Il a bien été noté l'implication forte de la collectivité pour diminuer au maximum les contaminations microbiologiques, notamment en matière d'assainissement, pouvant avoir un impact sur la qualité des eaux littorales et donc sur l'activité conchylicole, mais aussi touristique. Et vous avez tout notre soutien pour poursuivre ces actions.

Le CRC Normandie – Mer du Nord donne un avis favorable au projet de PLU de Veules les Roses, sous réserve de prise en compte de nos remarques ci-dessus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations respectueuses.


Thierry HELIE
Président CRC Normandie Mer du Nord